

# Genre, sexualité & société

1 | Printemps 2009 :  
Lesbiennes  
Varia

---

## Violences sexistes et sexuelles dans les sports : exemples de l'humour et de l'insulte

*Sexist and Sexual Violence in a Context of Sport Activities: Humor and Insults Considered*

STÉPHANE HÉAS, SYLVAIN FEREZ, RONAN KERGOAT, DOMINIQUE BODIN ET LUC ROBÈNE

---

### Résumés

Français English

Les violences sportives sont pléthores. Elles s'échelonnent des propos et des actes en cours de jeu à ceux qui se perpétuent en dehors des enceintes sportives. Les institutions sportives, lorsqu'elles le décident, peinent à limiter racisme, sexisme ou homophobie. Dans de nombreux pays, malgré les mesures incitatives en faveur de la parité homme/femme, les lois contre le sexisme, le racisme, la xénophobie, etc., les situations sont toujours délicates pour l'ensemble des minorités : sexuée, sexuelles, mélangées, etc. Au-delà des violences sportives les plus manifestes, nous démontrons l'importance des insultes et les blagues chez les jeunes. Ces propos injurieux constituent des préjudices indéniables et des entames discriminatoires non négligeables. Elles sont précisées ici à partir d'une recension de la littérature internationale et d'une enquête récente en France auprès de collégien-ne-s et de lycéen-ne-s bretons (N=1 321).

Sport activities are ridden with violence. They range from words to acts perpetrated during and after the game. When they decide to limit sexism, racism and homophobia, the regulating authorities have a hard time to do so. In spite of measures aimed at promoting gender parity or reducing sex, race or ethnic discrimination, these moments are always problematic for minority persons. Beyond crudest, most explicit violence, we demonstrate the damages of insults and jokes. We detail them by offering a survey of the literature on the topic, supplemented by a recent survey of Brittany teenagers.

---

### Entrées d'index

**Mots-clés :** sports, violences, sexisme, homophobie, insultes

**Keywords :** sports, violence, sexism, homophobia, insults

## Texte intégral

« Bien que le terme “tante” possède de nombreux sens, souvent un jeune garçon est nommé ainsi lorsqu’il joue comme une fille. Ce qui est considéré comme inadéquat dans le monde masculin des sports. »  
(Cooky, McDonald, 2005)

- 1 Les sports et les activités physiques en général constituent comme toute activité humaine des vecteurs potentiels de comportements violents de toutes sortes. Évidemment, des violences très graves se déroulent en dehors des sphères sportives. Il n’est pas dans notre intention de les minorer.
- 2 Dans le cadre des Activités physiques et sportives (APS), certaines populations subissent plus particulièrement des violences et plus largement des préjudices : les femmes<sup>1</sup>, les homosexuel-le-s déclaré-e-s ou non, les *African American* ou les *Hispanics* aux USA, les Maghrébins et les Turcs en Europe, etc. Les travaux d’Annick DAVISSE et Catherine LOUVEAU (DAVISSE, LOUVEAU, 1991, 1998) en France ont souligné les divisions très nettes entre les fédérations à dominante masculine dans et par leurs effectifs et celles où les pratiquantes sont les plus nombreuses. Cette séparation entre les APS masculines d’un côté et féminines de l’autre confirme l’existence de résistances à la mixité, ici genrée. Des pratiques demeurent traditionnellement féminines, d’autres masculines (Louveau, 2004). En 2004, la fédération des sports mécaniques compte 7,3 % de pratiquantes lorsque la fédération de danse, gymnastique, yoga, musculation rassemble 85,6 % de pratiquantes<sup>2</sup>. Les pratiques physiques qui sont davantage mixtes (ou mixées), telles l’équitation ou la randonnée pédestre ne sont pas si nombreuses aujourd’hui encore, ni même valorisées par les médias de masse (Bodin, Héas, 2002). Des analyses circonscrites ou systématiques précisent l’ancrage inégalitaire en termes de ressources financières, économiques et professionnelles des discriminations et parfois des exclusions que ce soit dans les sports ou ailleurs (Moore, 2000 ; Schnapper, 1981 ; Paugam, 1996). Elles circonscrivent les « configurations excluantes » ou bien le « stigmatisme de l’exclusion » (Schechter, Paquet, 2000). Nos analyses récentes soulignent que les victimes des sports ne relèvent pas uniquement des blessures directes et des dégâts physiologiques induits par les pratiques (Héas, Robène, Bodin, 2008). Ici, notre attention porte sur l’usage des insultes et des moqueries dans les APS par des jeunes collégien-ne-s et lycéen-ne-s en Bretagne. L’opération « Graine de supporter » de la compagnie *Le Trimaran*, cadre d’intervention dans les collèges et les lycées, permet de souligner les ambiguïtés des APS aujourd’hui, telles qu’elles peuvent être enregistrées au sein des établissements scolaires.

## Quid pour les jeunes en France des discriminations sportives ?

- 3 Cette opération en milieu scolaire s’appuie sur l’expérience d’un spectacle théâtral et des mises en scène concernant principalement le football. La compagnie de théâtre se déplace dans les collèges et les lycées demandeurs. Elle joue des scénarii préétablis dans un premier temps de l’intervention, puis elle propose des improvisations aux jeunes. Ces actions théâtrales deviennent l’occasion de faire participer et réagir le public adolescent à des scènes ouvertement racistes, homophobes, sexistes. Elles leurs laissent une marge de manœuvre importante puisqu’il n’y a pas de contraintes précises, pas de rôles écrits à l’avance, etc. Les adolescent-e-s qui jouent les acteurs mais aussi ceux qui regardent et écoutent sont encouragés à verbaliser ensuite leurs sentiments face aux comportements négatifs mis en scène. Ces spectacles les sensibilisent aux différentes formes de discriminations à partir d’informations sur le thème des violences sportives et, plus original, à partir de véritables mises en scène sportives. Des centaines d’adolescent-e-s ont, ainsi, participé à ces scènes improvisées sur un thème proposé par l’équipe. Par exemple, ils devaient jouer une scénette rassemblant un entraîneur raciste,

un joueur-victime, et des supporters favorables et défavorables à l'un ou l'autre. Ces jeunes ont pu expérimenter l'enthousiasme et/ou la crainte de jouer le rôle d'un raciste notoire, celui de sa victime ou celui de témoin plus ou moins complice. Ils ont pu vivre « pour de faux » les réactions de leurs camarades. Ce faisant, les jeunes vivent des scènes qui sont parfois d'une violence inouïe, avec des propos particulièrement blessants. Les autres thèmes proposaient d'endosser le « costume » de personnes sexistes ou homophobes. Là encore, ces jeux d'acteurs en herbe ne sont pas anodins : ils visent à mettre au jour l'intolérance des regards, des propos, des gestes, etc. Bref, à révéler d'une manière active, en s'identifiant à différents rôles mais sans que cela ne prète réellement à conséquence, tout ce qui quotidiennement constitue la chair des relations humaines. Le pari engagé par *Graine de supporter* est que ces interactions « à chaud » permettent une prise de conscience progressive des risques d'intolérance tels qu'ils sont vécus au jour le jour.

4 À la suite de ces spectacles construits en commun, les élèves ont répondu à un questionnaire. Les résultats nous servent de corpus principal pour souligner différentes facettes des rapports au monde de cette jeunesse avec :

1. leurs représentations de l'Autre, que ce soit un collègue de classe, de sport, un entraîneur, un ami, etc. ;
2. ce qu'ils considèrent comme injustes ou intolérables sur et en dehors des terrains de sports ;
3. les blagues et les insultes, aussi, qu'ils ont pu entendre autour d'eux, parfois de la part de proches, les comportements intolérables dont ils ont pu être témoins ou directement victimes.

5 Des résultats se dégagent plusieurs constats statistiques généraux, mais aussi des indications plus précises lorsque les jeunes ont développé leurs réponses, comme il leur était demandé (Héas, Kergoat, Ferez, 2008). Ces données récoltées soulignent à la fois les violences sportives à l'œuvre et les résistances développées tant sur le plan individuel que collectif. Tout d'abord, replaçons notre réflexion dans le cadre plus large des violences sportives. Ensuite, nous y précisons la place de l'humour et de l'insulte comme forme courante des violences et des préjudices sportifs.

## Des situations sportives stigmatisantes comme autant de violences ?

6 L'interrogation concernant les discriminations et les inégalités dans le secteur des APS ou non convoque, immanquablement, celle des violences sportives, et plus largement des violences humaines. Sans revenir sur ce qui a été précisé ailleurs (Bodin, Robène, Héas, 2004), les mises à l'écart que ce soit des femmes, des personnes porteuses de handicaps ou d'autres minorités relèvent de cette même problématique, que ce soit sous l'angle des violences symboliques, mais aussi directement des violences manifestes, sur soi ou envers les autres.

7 En effet, « la discrimination [peut être] considérée comme une première forme de violence, [elle se] manifeste, soit par l'infériorisation, la menace, la violence, l'exclusion des discriminés » (Mouchtouris, 2007, 15). Surtout, ces différentes formes de violences sont à leur tour vectrices d'autres violences, comme l'indiquent différentes enquêtes (Moore, 2000 ; Rezbani, 2002). Par exemple, l'insulte homophobe peut être systématiquement instrumentalisée pour faire douter un ou une adversaire particulièrement efficace sur le terrain. La répétition des insultes à l'encontre d'un même joueur peut le déstabiliser, le conduire à s'énerver, et *in fine* à être sanctionné, voire exclu, par l'arbitre, comme l'illustrent à l'extrême « le coup de boule » de Zidane lors de la finale de la coupe du monde de football en 2006 ou le coup de pied de Cantona à l'égard d'un supporter lors du match Crystal Palace-Manchester United en 1995. Plus fondamentalement, le racisme et sa dénégation par certains groupes sociaux peuvent être considérés comme des moyens de camoufler sous la forme d'institutions

démocratiques une culture dominante profondément inégalitaire. Les approches les plus critiques s'appuient sur des analyses anciennes (Memmi, 1968 ; Wellman, 1977 cité par Moore, 2000, 148) pour souligner cette généralisation et cette institutionnalisation du racisme notamment comme moyen de préserver un état de privilèges. Ces phénomènes sont également activés dans les APS que ce soit pour le racisme, le sexisme ou les autres formes de discriminations.

8 Les violences perpétrées sous le couvert de discriminations peuvent agir sur un mode interpersonnel, au quotidien. Dans le cadre des APS, nombreuses sont les enquêtes qui précisent les corrélations entre la participation des jeunes hommes aux sports les plus valorisés dans leur pays et les agressions, y compris sexuelles, notamment à l'encontre des femmes (Forbes *et al.*, 2006). Logiquement, les jeunes filles et les femmes, mais aussi les homosexuels, les personnes porteuses de handicap visible ou prononcé, ne pourront pas se sentir les bienvenues sur les terrains de sport dans certains États ou pays.

9 En effet, les APS constituent aujourd'hui toujours un vecteur de l'hégémonie masculine : les hommes dirigent les principales fédérations et les plus importants organismes sportifs internationaux (Louveau, 2006). Les institutions les plus reconnues valorisent la compétition « à tout crin », et par conséquent un rapport objectal au corps en encourageant les auto-agressions, et les agressions physiques et sexuelles sur les autres. Les femmes et les jeunes filles, dominées dans ces institutions masculines, subissent cette idéologie où le rapport à l'autre est empreint de violences. Les APS, y compris scolaires, participent aussi « d'une société patriarcale où le sexisme et la misogynie sont profondément enracinés »<sup>3</sup> (Forbes *et al.*, 2006, 450). Pour synthétiser ces résultats nombreux et bien documentés, nous pouvons en suivant Forbes et ses collègues indiquer que les jeunes hommes dans les sports violents au collège, au lycée et à l'université sont engagés et encouragés à avoir des agressions psychologiques et physiques contre leurs adversaires, participent plus souvent aux harcèlements sexuels (*sexual coercion*), sont davantage hostiles aux femmes, acceptent davantage le mythe du viol et partagent les croyances sexistes et homophobes. Encore, ces auteurs ne prennent-ils pas en compte dans leurs enquêtes les étudiants qui déclinent toute participation à ce type de questionnaire – parce qu'ils ont des choses à se reprocher ? – soit environ 10 % des effectifs.

10 Le sexisme entraîne des discriminations importantes. Deux formes sont à distinguer. Le « sexisme hostile » (SH) impose des restrictions aux rôles féminins en dénigrant largement les femmes. Dans cette première forme, les injonctions des entraîneurs ou des partenaires sportifs font offices de renforçateurs, notamment lorsqu'il s'agit de ne « pas jouer/lancer comme une fille ! ». Ces garçons reçoivent ce faisant « une courte leçon de base-ball mais une leçon essentielle de misogynie » (Forbes *et al.*, 2006, 450). Le « sexisme bienveillant » (*benevolent sexism*) (SB), lui, est révélé par des sentiments de protection et d'affection à l'encontre des femmes tout en les reléguant à un statut et à des rôles subalternes. Ces avancées reprennent la théorie des « deux figures d'Adam » développée quelques années auparavant (Glick, Fiske, 1996 ; Glick *et al.*, 1997). Selon ces auteurs, les deux formes de sexisme sont très souvent conjointes. Elles varient en fonction du degré de sexisme dans une société donnée : « Plus les hommes d'un pays sont sexistes, plus il est probable que les femmes acceptent le SH tout comme le SB. Toutefois, cette "justification du système" de la part des femmes présente une intéressante nuance : plus les hommes d'une culture donnée sont sexistes, plus la différence entre les scores des hommes et des femmes en SB est importante. En d'autres termes, les femmes utilisent le SB pour se défendre elles-mêmes : plus les hommes sont sexistes, plus les femmes cherchent la protection, l'idéalisation et l'affection qui leur sont offertes par le SB » (Moya *et al.*, 2005).

## Les moqueries et les formes d'humour

11 Considérons ici les blagues et les insultes comme des éléments centraux des discriminations sportives et non comme des épiphénomènes. Au-delà d'une définition

juridique des discriminations (Calvès, 2004), les insultes comme les formes d'humour participent au processus du préjudice social. Il est classique de concevoir les stéréotypes et les discriminations comme une étape de ce processus plus large (Allport, 1954). Cette approche déterminant cinq étapes distinctes et successives apparaît aujourd'hui quelque peu schématique. Elle permet, toutefois, de mieux saisir d'une part la logique spiralaire des préjudices et d'autre part la dynamique sociale dans son ensemble. Le préjudice débute justement par cette antilocution, l'étape des plaisanteries et des insultes. Il se poursuit par l'évitement comme mise à l'écart matérielle et symbolique. Puis, interviennent la discrimination à proprement parler et les différentes formes d'attaques physiques jusqu'aux génocides et nettoyages ethniques.

12 Même si elles ne font pas l'objet de plaintes systématiques, les blagues et les insultes engagent des interactions sociales fortement préjudiciables dans les APS comme ailleurs. « Pour ce qui est du discours de haine, de l'incitation à la discrimination par le biais de la parole (incrimination à laquelle la tradition anglo-saxonne reste, on le sait, hostile), le droit français limite jusqu'à présent sa protection à certaines catégories (« race », origine ethnique, religion) » (Borillo, 2003, 31). La réalité de cette protection n'est cependant aujourd'hui pas toujours assurée, même pour ces critères discriminatoires « classiques ». Le recours judiciaire demeure en effet, *de facto*, très faible. L'expression de blagues et d'insultes convoque d'ailleurs la question du contrôle des émotions. La théorie éliásienne fournit ici un cadre intéressant et largement utilisé dans l'analyse des APS. Nous avons précisé ailleurs son intérêt et ses limites (Héas *et al.*, 2000 ; Bodin, Héas, Robène, 2005). Pouvoir faire éclater son enthousiasme, sa bonne humeur, voire sa colère, dans les tribunes, sur et autour des terrains de sports est une conduite coutumière du supporter, et du sportif. Ces expressions émotionnelles posent problèmes lorsqu'elles sont dirigées préférentiellement contre des populations qui sont davantage stigmatisées. C'est précisément ce que nous allons montrer à partir des blagues et des insultes.

13 Les insultes et les moqueries ne sont pas rares en France. Un tiers des personnes de l'enquête *Histoire de vie* réalisée par l'Insee en 2003 auprès de 8 400 personnes de plus de 18 ans déclare avoir vécu de tels comportements intolérants. Retranscrit à l'échelle du pays, cela représente au total 15 millions de personnes, uniquement chez les plus de 18 ans. Parmi eux, 39 % considèrent que cela a eu des « répercussions sur leur vie qui peuvent être aussi bien matérielles, professionnelles, que relationnelles ou bien encore psychologique » (Algava, Becque, 2006, 631). Ces comportements intolérants sont plus souvent appréhendés comme des problèmes par les femmes, les jeunes adultes, les chômeurs. Les principales conséquences sont un repli sur soi (40 %), un éloignement des autres (30 %), mais aussi une résistance accrue, puisque 35 % déclarent avoir trouvé l'énergie supplémentaire pour réussir encore mieux. Le souci est que même lorsque les comportements sont illégaux, ils ne donnent que rarement lieu à des poursuites judiciaires engagées par les victimes (3 %). Ce faible taux s'élève à 7 % lorsque la victime était au courant de l'illégalité du comportement au moment des faits. « De façon moins formelle, 23 % des personnes qui estiment avoir subi des comportements négatifs porteurs de conséquences ont reçu l'aide d'un tiers, parent, ami ou collègue. Les 70 % de cas restants sont restés sans suite » (Algava, Becque, 2006, 634).

14 L'humour peut s'avérer une arme redoutable pour discréditer l'autre, le discriminer ou l'inciter à s'autodiscriminer, puis finalement à s'exclure des terrains sportifs. Il prend des formes très variées, y compris dans le secteur professionnel. La moquerie sexuelle participe ainsi, rituellement, de l'infériorisation des femmes, également courante dans les APS (Fasting, Tangen, 1983 ; Kidd, 1990 cité par Haw *et al.*, 2006, 515-516 ; Louveau, 2004). La question est de savoir à partir de quand elle devient intolérable, génératrice de conséquences discriminantes, et plus fondamentalement encore à partir de quand elle porte atteinte à la « dignité humaine ». Dans les APS, des comportements condescendants, voire moqueurs, envers les joueuses ne sont pas rares, de la part des joueurs, des spectateurs, mais aussi parfois des arbitres. À la moindre faute technique, comme par exemple un contrôle défaillant du ballon, une passe mal

ajustée, la trajectoire du ballon mal appréciée, etc., les plaisanteries fusent (Cooky, McDonald, 2005, 166).

- 15 Cette omniprésence explique sans doute pourquoi sont rencontrées différentes formes d'humour et de moqueries dans une autre enquête réalisée auprès d'enfants d'école primaire à propos des footbolls masculin et féminin (Héas *et al.*, 2005). Sur l'ensemble des dessins collectés (N= 244)<sup>4</sup> auprès d'élèves de CM2, plusieurs utilisaient l'humour pour dénigrer l'autre, en général la footballeuse. Cette dernière était significativement plus souvent dessinée sans les atours sportifs habituels. Pas de maillot numéroté, pas de short mais une jupe, pas de crampons aux chaussures, etc. Maquillée à outrance parfois, elle est fréquemment renvoyée à des signes extérieurs à la pratique sportive. Un dessin mettait en scène la footballeuse sous les traits d'une mamie au nez crochu, penchée sur sa canne. Un autre soulignait la confrontation entre le footballeur (prénom Roméo) et sa Juliette. Le joueur avait une cible dessinée sur le short et la joueuse expédiait manifestement le ballon dans cette direction sensible alors qu'il criait apeuré : « pitié, pitié ! »<sup>5</sup>. Cette posture anti-masculine chez une enfant de dix ans semble révélatrice des tensions existant sur les terrains sportifs en France au début des années 2000. À cette période, la féminisation du football était davantage soutenue par l'institution de tutelle, la Fédération française de football. Les entretiens réalisés ensuite indiquent l'importance de l'humour dans les situations sportives avec des enjeux importants. Tirer de la pointe du pied est fortement dévalorisé et raillé. Ne pas maîtriser le coup de pied à ce point est l'objet de blagues en France comme ailleurs. Ainsi, d'autres commentaires, norvégiens, lors de l'un des premiers matches de football féminin de niveau européen dans ce pays, sont parfois teintés d'ironie lorsque « Miss Untelle frappe du pied droit et s'avère aussi maladroite que si elle avait deux pieds gauches ! ». Ce « langage discriminant » n'est pas forcément très courant, comme ont pu l'indiquer dès les années 1980 Fasting et Tangen (1983, 64), mais il est dirigé prioritairement à l'encontre des minorités sportives que sont objectivement et numériquement, ici, les footballeuses. Elles sont moins nombreuses le plus souvent<sup>6</sup>, elles sont infériorisées en tant que pratiquantes par rapport au football masculin, sport roi dans de nombreux pays.
- 16 Les moqueries sont aussi récurrentes dans les présentations *mass* médiatiques et notamment télévisuelles (Messner, Duncan, Cooky, 2003). Les reportages concernant les APS présentent rarement les femmes, et lorsqu'ils le font c'est le plus souvent sous une forme non sérieuse. Ils participent à une désormais classique « trivialisation », qui s'apparente à une discrimination. Elle est par exemple à l'œuvre lorsque le reportage montre une femme nue faisant du saut à l'élastique dans une ambiance riieuse ; ou bien, lorsque pour promouvoir la lutte féminine, le journaliste insiste sur les photos dénudées d'une pratiquante dans un magazine masculin, l'interrogeant sur le ton de la blague pour savoir si elle sait compter jusqu'à dix. Se prêtant joyeusement à cette interview « de haut niveau », l'intéressée réussit le test. Le journaliste conclut finalement par un sarcastique : « Ah, d'accord. Beauté et intelligence ! » (Messner, Duncan, Cooky, *ibid.*, 41). Selon Messner, Duncan et Cooky, les formes d'humour à connotations sexuelles frappant les sportives semblent progressivement se raréfier, même si les « producteurs de telles émissions semblent assumer ces blagues qui confinent au voyeurisme sexuel pour continuer à satisfaire leur clientèle masculine et hétérosexuelle » (Messner, Duncan, Cooky, *ibid.*, 49) et incidemment accroître leurs parts de marché.
- 17 Parfois, la ritualité des moqueries se cristallise dans des histoires drôles qui continuent à servir d'argument discriminatoire. Ainsi, les joueurs d'origine indienne sont l'objet de cette blague récurrente : « Pourquoi les Indiens ne peuvent-ils pas jouer au football ? Parce que lorsqu'ils trouvent un coin, ils y construisent une boutique ! » (Dasgupta, 2005, 40). L'histoire joue sur la similarité entre le terme technique « coin » et l'équivalent footballistique maintenu en anglais « *corner* ». Elle pointe un stéréotype attribué aux émigrés de l'Asie en général : leur opportunisme et leur intense activité professionnelle.

## Les insultes comme fers de lance des discriminations sportives ?

- 18 Les insultes racistes, sexistes, homophobes ou concernant le physique sont extrêmement répandues et reconnues dans les sports. Les jeunes générations ne sont pas épargnées, comme l'indique avec précision notre enquête. Les collégiens et les lycéens déclarent surtout entendre ces insultes de la part de leurs proches<sup>7</sup>.
- 19 Les camarades de classe sont cités en premier lieu (23 %), devant leurs propres amis (16 %). Les propos injurieux dans les sports ne sont donc pas si fréquemment attribués à des inconnus (12 %). Les jeunes Bretons déclarent, sans fioriture, l'importance de ces injures autour d'eux, dans leur vie de tous les jours. La famille n'est pas épargnée, puisqu'elle occupe la quatrième place avec 6,5 % des insultes déclarées. Quelques fois, les jeunes relatent les propos crûment. « Mon père m'a dit : ne devient jamais PD et ne te marie jamais avec une Noire ! » Un autre semble particulièrement au fait de l'illégitimité de ces paroles ou de ces actes, puisqu'il déclare : « Je ne suis pas une balance ! » lorsqu'il lui est demandé de préciser, anonymement, qui profère de telles paroles.
- 20 Les adultes apparaissent donc comme des insulteurs patentés. Les éducateurs ou les entraîneurs sont peu souvent incriminés, tout comme les sportifs de haut niveau. Les personnes proches sont plus largement citées. Quelques jeunes admettent qu'il leur arrive d'injurier, alors que la moitié des personnes interrogées ne répond tout bonnement pas à la question. Seuls 2 % des répondants affirment que tout le monde est sexiste, raciste ou homophobe.

## Des stéréotypes sexistes comme premières étapes

- 21 L'histoire des sports modernes, sans même remonter très loin dans le temps, est une histoire masculine (Terret, Liotard, 2005 ; Arnaud, Terret, 1996). Le sport conjugué au féminin a louvoyé entre « distractions distinguées », si ce n'est « maniérées », et sports singeant ceux des hommes (Park, 1994, 27) au moins jusqu'à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle.
- 22 L'après-guerre et les Trente Glorieuses ont permis, en Occident, mais aussi au Japon et en Australie, de développer des services sportifs et culturels dans lesquels les jeunes filles et les femmes ont pu prendre part d'une manière souvent sporadique et progressive. Au début des années 1970, les sports apparaissent toujours comme une « arène masculine qui non seulement excluait les femmes, mais aussi faisait de la domination masculine une relation naturelle » (Terret, 2004, 211). Le rugby, par exemple demeure à cette époque un domaine, voire une « réserve masculine » (*male preserve*) (Sheard, Dunning, 1973). Dans cette logique homosociale, les sports valorisent les athlètes masculins – manifestement masculins, c'est-à-dire non homosexuels – et discriminent fortement les athlètes féminines (Burstyn, 1999). La situation des athlètes qui n'apparaissaient pas suffisamment féminines, et qui sont identifiées à les « hommages », est pire encore (Cahn, 1995). L'intérêt est de remarquer que la valorisation historique des APS n'a pas conduit à une amélioration sensible du regard porté sur les sportives, au contraire même. Les femmes sont ostracisées dans les sports à hauteur de la valorisation progressive du sport dans les sociétés au cours des années 1970 (Bryson, 1983). Malgré cette féminisation des sports, les premières analyses des APS et des sports n'ont pas toujours pris la pleine mesure de ces discriminations, notamment sexistes (Louveau, 2004). Un ensemble de biais intervient dont le principal selon Bryson est l'aspect rituel du sport. Cette ritualité est mise à profit par les médias qui valorisent les habilités masculines et les violences sur soi ou autrui comme moyens d'être performant et reconnu. Cette ritualité affirme le modèle masculin comme modèle social par excellence. Progressivement les APS vont

constituer, notamment dans la mesure où elles deviennent des activités professionnelles, des modèles sociaux fortement valorisés... pour les hommes.

23 Pendant de nombreuses décennies, les femmes n'ont pu accéder aux terrains de sport, ou alors d'une manière limitée comme par exemple en athlétisme jusqu'à la fin des années 1950 (Rosol, 2005). Lorsqu'elles le faisaient, elles subissaient l'opprobre des sportifs, mais aussi souvent de leur propre famille, de leur voisinage et de leur milieu professionnel. Or, un lien est démontré entre les cultures valorisant la fraternité et la patrie et les violences faites aux femmes. Un parallèle est ensuite réalisé entre les groupes sportifs, et plus généralement les équipes sportives, et ces comportements violents (Chick, Loy, 2001). Selon les auteures, les équipes sportives partagent avec les gangs et les groupes militaires les mêmes caractéristiques et comportements. Elles valorisent la compétition organisée entre des pairs, d'âges proches où le prestige est conquis par les prouesses physiques, souvent violentes, envers soi ou les autres. Cette compétition exacerbée conduit à violenter les personnes ne répondant pas à ces exigences et valeurs. Les faits semblent implacables et toujours d'actualité. Entre 1991 et 1993, alors qu'ils ne constituent que 3,7 % de la population étudiante, les athlètes et les joueurs masculins, appartenant aux universités américaines comportant un programme de première division (en basketball et football), sont responsables de 29 % des violences sexuelles enregistrées dans les affaires judiciaires (Crosset, Benedict, Mc Donald, 1995 cité par Mc Kay, Messner, Sabo, 2000, 130). Tout se passe comme si l'infériorisation, l'humiliation des femmes, participaient à la construction de cette masculinité hégémonique où les conquêtes sexuelles sont comptabilisées à la manière des victoires sportives. Ces violences sont renforcées par la consommation de produits comme l'alcool, mais aussi, et ce point nous intéresse particulièrement, par le chauvinisme et surtout un sexisme avéré. Le rôle des pères est d'ailleurs souligné. Les préjugés semblent donc ici en accord avec les comportements masculins aux dépens des jeunes femmes et des femmes, qu'elles soient sportives ou non. Plusieurs années après l'enquête réalisée par Benedict, au milieu des années 1990, alors que les règlements prohibent l'usage d'alcool, de drogues et de produits dopants, ils ne prévoient toujours rien à l'encontre des violences sexuelles. L'hostilité envers les femmes, arc-boutée sur une construction de la masculinité notamment sportive, ne renvoie pourtant pas uniquement à un processus abstrait. Les genres ont des conséquences concrètes sur la vie de dizaines et de milliers de jeunes hommes et femmes dans nos sociétés. Leur construction est l'objet de conflits et de stratégies, notamment territoriaux : le sport est l'un de ceux-là (Brownell, 1995, 222). Pour autant, la situation n'est pas vouée à perdurer dans la mesure où le changement d'attitudes de la part des entraîneurs/entraîneuses<sup>8</sup> et des personnes qui encadrent les équipes sportives permet notamment de réduire sensiblement les exactions et les injures sexistes, qui constituent une première étape sur la voie des violences comportementales.

24 Reste que nombre de pratiques sportives demeurent masculines dans leur calendrier même. Ainsi, jouer le samedi ou le dimanche n'est pas anodin. Les femmes se consacrant encore plus fréquemment à l'élevage des enfants et à l'entretien de la maison, le week-end n'est pas propice pour une sortie sportive régulière. Le dimanche, traditionnel temps de rassemblement de la famille, peut s'avérer incontournable dans certains milieux sociaux. Le calendrier des événements sportifs reflète en ce sens fortement les rôles traditionnels féminins et masculins (Scraton, Caudwell, Holland, 2005). Les périodes de fêtes de fin d'année, autre exemple, occupent une large partie de l'emploi du temps de nombreuses femmes. L'organisation footballistique au nord de l'Angleterre par exemple en a tenu compte, allégeant les rencontres féminines durant cette période. Ce faisant, elle assure la continuité du championnat dont elle a la charge en même temps qu'elle conforte la division traditionnelle du temps et des tâches domestiques entre hommes et femmes. La situation est complexifiée lorsque, non contente de pratiquer une activité traditionnellement masculine, la sportive participe à des rencontres gay. Les obligations familiales (mariage, célébration de la naissance d'un enfant, des anniversaires, etc.) se confrontent à un mode de vie différent, qui peut ne pas exclure ce type d'événement mais qui, en raison de l'homophobie dans certains milieux, est peu prompt à les faire partager au vu et su de tous. La situation apparaît également complexe lorsqu'elle concerne d'autres minorités féminines, comme les



femmes asiatiques ou d'origine asiatique, ou les femmes musulmanes par exemple. Les contraintes qui pèsent et sont vécues par les femmes relèvent au final de différents niveaux : familial, culturel, social, économique, etc. Elles se renforcent avec le temps, à mesure que les habitudes culturelles se raffermissent (Walseth, Fasting, 2004, 115).

## Omniprésence des insultes sexuelles

- 25 S'il fallait hiérarchiser les résultats de notre enquête bretonne, nous pourrions sans doute indiquer que les insultes sexuelles forment probablement l'essentiel des insultes dans les APS. « Pédé » et « tantouse », avec leurs variantes (« tarlouse », « folle », etc.), sont les insultes les plus souvent rapportées par les collégiens et les lycéens de Seconde. Ces insultes sont indiquées à 817 reprises parmi les 1 321 questionnaires remplis pour la seule région Bretagne à l'automne 2007.
- 26 Un véritable raz-de-marée comparé par exemple aux insultes concernant le surpoids (« gros », « grosse »), qui ne sont mentionnées qu'à 43 reprises ; importance également comparé aux insultes classiques concernant la débauche et l'exploitation sexuelle (« pute », « putain », « nique ta mère », « suceuse », etc.), mentionnées 166 fois. Surtout, les jeunes enquêté-e-s font preuve d'une inventivité foisonnante puisque 2 402 insultes ou expressions injurieuses sont déclarées (plus de trois en moyenne par enquêté-e). Il faut soustraire de l'ensemble des réponses – concernant les propos intolérables dans les sports et ailleurs (2 413) – à la fois les jeunes qui déclarent fermement que toutes les injures et insultes sont intolérables (120 réponses, 9 %), et l'infime minorité qui, au contraire, considère qu'aucune insulte n'est intolérable sur les terrains de sport (mentionné explicitement 11 fois, soit moins de 1 % des jeunes enquêtés).
- 27 En dehors de ces grandes tendances injurieuses, le registre des insultes concernant les relations sexuées et sexuelles est particulièrement étoffé. Les variantes sont multiples. L'exploitation et la dégradation sexuelles des femmes est notable avec 166 évocations (« putes », « salopes », « NTM – Nique ta mère ! », etc.). Concernant les minorités sexuelles, citons en bloc, les « tarlouses » ou « tarlouzes » (73), les « tafiotes » ou tafiotes » (37), les « gay » ou « le Gay » (14), les « tapettes » (4), les « tantouzes » (4), etc. Les injures sportives sont comme les autres insultes des moyens directs et en même temps symboliques pour dénigrer l'autre. En ce sens, elles sont agrémentées d'adjectifs visant à écarter cette pollution de soi (Douglas, 1992). L'adjectif « sale » est particulièrement utilisé : « sale gay » (25), « sale pédale » (12), « sale tapette » (7). Les insultes sont relatées telles qu'elles. Par exemple, « Casse-toi sale tapette ! » est mentionné 14 fois ou bien un explicite « Cours sale pédale ! ». Le discrédit par la saleté est évoqué sans ambages par quelques-uns : « tu pues ! » (4), « tu es une merde ! » (6). La saleté liée directement aux relations sodomites est par contre rarement indiquée.
- 28 La grosseur supposée ou réelle est également convoquée pour discréditer l'autre : « gros PD » (25), « gros gay » (13), « grosse gouine » (2). Quelques fois, « sale » et « gros » sont juxtaposés. Par contre, les insultes traditionnelles comme « con » et « connard » n'obtiennent pas l'adhésion des adolescents. Elles sont rarissimes. Une mention spéciale est décernée aux insultes qui, mine de rien, généralisent le discrédit envers une population sur une logique raciale qui n'est pas courante chez les enquêté-e-s (3 citations uniquement). Les « Espèces de... » sont appliquées à « PD », « gay », « gros PD », et deux fois à espèce de « singe » et de « Noir ». Les insultes demeurent toutefois assez conformistes : « bi » ou « travelo » demeurent par exemple rarissimes (respectivement 4 et 2 fois).
- 29 Cet appareillage sémantique d'insultes laisse imaginer le caractère potentiellement discriminatoire des rencontres sportives parmi les plus jeunes. Or, le sentiment d'exclusion est fortement associé aux insultes et aux moqueries, par exemple chez les homosexuel-le-s dans le cadre du sport, et plus spécifiquement dans celui des sports collectifs (Ferez, 2007, 42). Directement, sur les terrains, les insultes peuvent être utilisées comme arme de déstabilisation d'un joueur ou d'une joueuse surclassant ses

adversaires. Une joueuse peut, ainsi, traiter une adversaire d'homosexuelle (« Lesbos ! »), juste pour tenter de lui faire perdre son sang-froid et sa concentration et finalement retourner l'issue d'une rencontre âprement disputée.

- 30 Les insultes concernant les maladies et la situation de malade sont plus rares. L'exemple le plus célèbre est sans doute le très classique : « T'as la polio ou quoi ?! ». En France notamment, il réfère à un passé récent où les malades poliomyélites n'étaient pas rares sur les bancs de l'école (par exemple). Avec l'éradication progressive de cette maladie en Occident, l'insulte ne porte pas la même intensité dramatique dans la mesure où, désormais, tout le monde ne côtoie pas forcément ce type de « malades » au quotidien. Persiste à peine l'insulte de « Mongolien ! », pour les personnes atteintes des différentes formes de trisomie ou celle de « nain ». Les injures lancées dans le cadre des sports semblent finalement aujourd'hui peu recourir à ce type d'anormalités génétiques.

## Ouverture vers le pire...

- 31 L'équation directe entre des formes de violences comme le harcèlement sexuel et la discrimination est parfois établie. Halbert, après avoir évoqué les « discriminations subtiles et voilées qui proviennent de sources variées avant, pendant et après les matchs » (Halbert, 1997, 22), illustre ce lien par un extrait d'entretien racontant un « incident abominable (*sic*) » arrivé à plusieurs boxeuses enquêtées. L'une d'elles raconte comment, quelques heures avant le combat, sous le prétexte de vérifier qu'aucune boxeuse n'était enceinte, elles ont subi de la part d'un médecin du sport un examen approfondi, qui n'était absolument pas justifié par leur état de santé, avec force frottis, fouille anale. Il leur avait été présenté comme une étape obligatoire afin de pouvoir combattre sur le ring. Halbert relève au cours de ses entretiens et perçoit cette véritable humiliation comme un chantage pour l'obtention du droit de combattre. Sans savoir si elles auront à subir ces tests à chaque combat, le récit rapporte une situation terrifiante. On comprend mieux comment, selon l'auteur, cette « discrimination tourmente leurs expériences » (*sic*).
- 32 Nous voyons à partir de cette évocation que les violences sportives sont multiples. Encore n'avons-nous pas souligné ici les violences massives des supporters, ni les insultes et les formes d'humour manifestées dans les tribunes, qui représentent en elles-mêmes un terrain très riche d'informations. De la même manière, nous ne faisons qu'évoquer ici les crimes tels que la pédophilie et la zoophilie, qui sont rarement vecteurs d'insultes sportives chez les adolescents (respectivement six mentions et une dans notre *corpus* breton). Il y a bien sûr une marge entre les propos injurieux et les passages à l'acte.

---

### Bibliographie

ALGAVA Élisabeth, BECQUE Marilyne, « Perception et conséquences des comportements intolérants », *Données sociales*, 2006, pp. 631-636.

ALLPORT Gordon, *The Nature of Prejudice*, Boston, Beacon Press, 1954.

ANDERSSON Mette, « The Relevance of the Black Atlantic in Contemporary Sport. Racial Imaginaries in Norway », *International Review for the Sociology of Sport*, 42, 1, 2007, pp. 65-81. DOI : 10.1177/1012690207081829

ARNAUD Pierre, TERRET Thierry (dir.), *Histoire du sport féminin*. Paris, L'Harmattan, 1996.

BODIN Dominique, HÉAS Stéphane, *Introduction à la sociologie des sports*, Paris, Chiron, 2002.

BODIN Dominique, ROBENE Luc, HEAS Stéphane, *Sports et violences en Europe*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2004.

BODIN Dominique, ROBENE Luc, HEAS Stéphane, « Sport et civilisation : la violence maîtrisée ? », 10<sup>e</sup> Congrès international d'histoire du sport, Université de Séville et Comité Européen d'Histoire du Sport, Séville, 2-5 novembre 2005, <http://www.cafyd.com/HistDeporte/htm/pdf/2-6.pdf>

- BORILLO Daniel, *Lutter contre les discriminations*, Paris, La Découverte, 2003.
- BROWNELL Susan, *Training the Body for China Sports in the Moral Order of the People's Republic. Sports in the moral Order of the People's Republic*, Chicago, University of Chicago Press, 1995.
- BRYSON Lois, « Sport and the Oppression of Women », *Journal of Sociology*, 19, 3, 1983, pp. 413-426.  
DOI : 10.1177/144078338301900303
- BRUCKNER Pascal, *La Tentation de l'innocence*, Paris, Grasset, 1995.
- BURSTYN Varda, *The Rites of Men. Manhood, Politics, and the Culture of Sport*, Toronto, University of Toronto Press, 1999.
- CAHN Suzan K., *Coming on strong: Gender and Sexuality in Twentieth-Century Women's Sport*, London, The Free Press, 1995.
- CALVES Gwénaëlle, *La Discrimination positive*, Paris, PUF, 2004.
- CHICK Garry, LOY John W., « Making men of them: male socialization for warfare, combative sports, and sexual aggressiveness », *World Cultures*, 12, 1, 2001, pp. 2-17.
- COOKY Cheryl, MCDONALD M. G., « "If You Let me Play": Young Girls' Insider-Other Narratives of Sport », *Sociology of Sport Journal*, 22, 2005, pp. 158-177.
- DAVISSE Annick, LOUVEAU Catherine, *Sports, école, société. La part des femmes*, Paris, L'Harmattan, 1991.
- DAVISSE Annick, LOUVEAU Catherine, *Sports, école, société. La différence des sexes : féminin, masculin et activités sportives*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- DOUGLAS Mary, *De la souillure*, Paris, La Découverte, 1992.
- FASTING Kari, TANGEN Jan, « Gender and Sport in Norwegian Mass Media », *International Review for the Sociology of Sport*, 18, 1983, pp. 61-70.  
DOI : 10.1177/101269028301800105
- FEREZ Sylvain, *Le Corps homosexuel en-jeu*, Nancy, PUN, 2007.
- FORBES Gordon B., ADAMS-CURTIS Leah, PAKALKA Alexis H., WHITE Kay B., « Dating Aggression, Sexual Coercion, and Aggression-Supporting Attitudes Among College Men as a Function of Participation », *Aggressive High School Sports, Violence Against Women*, 12, 5, May 2006, pp. 441-455.  
DOI : 10.1177/1077801206288126
- GLICK Peter, FISKE Susan T., « The Ambivalent Sexism Inventory: Differentiating hostile and benevolent sexism », *Journal of Personality and Social Psychology*, 70, pp. 491-512, 1996.
- GLICK Peter, DIEBOLD Joachim, BAILEY WERNER Barbara, ZHU Lin, « The Two Faces of Adam : Ambivalent Sexism and polarized attitudes toward women », *Personality and Social Psychology Bulletin*, 23, 1997, pp. 1323-1334.  
DOI : 10.1177/01461672972312009
- HALBERT Christy, « Tough enough and Woman enough. Stereotypes, Discrimination, and Impression Management Among Women Professional Boxers », *Journal of Sport and Social Issues*, 21, 1, 1997, pp. 7-36.  
DOI : 10.1177/019372397021001002
- HALL Ronald E., « The Ball Curve. Calculated Racism and the Stereotype of African American Men », *Journal of Black Studies*, 32, 1, 2001, pp. 104-119.  
DOI : 10.1177/002193470103200106
- HEAS Stéphane, BODIN Dominique, ROBENE Luc, « Des dessins révélateurs des violences symboliques perpétrées dans les sports dominants ? L'exemple du football féminin », in GAILLARD Bernard (dir.), *Les Violences en milieu scolaire et éducatif. Connaître, prévenir, intervenir*, Rennes, PUR, 2005, pp. 321-330.
- HEAS Stéphane, FERREZ Sylvain, KERGOAT Ronan, « Sports, racisme, sexisme et homophobie à travers le regard des jeunes de trois régions françaises. Analyse de l'opération Graine de supporters », *Opération Graine de supporter, t. 2*, Paris, Le Trimaran, 2008, pp. 125-144.
- HEAS Stéphane, ROBENE Luc, BODIN Dominique, « Discriminations dans les sports contemporains : entre inégalités, médisances et exclusions. Les autres victimes sportives », *Journal International de Victimologie*, 17, 2008.
- LAWRENCE Suzanne Malia, « African American Athletes' Experiences of Race in sport », *International Review for the Sociology of Sport*, 40, 1, 2005, pp. 99-110.  
DOI : 10.1177/1012690205052171
- MC KAY Jim, MESSNER Michael, SABO Donald, *Masculinities, Gender Relations, and Sport*, Thousand Oaks, Sage, 2000.
- LOUVEAU Catherine, « Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité », *Cahiers du genre*, 36, 2004, pp. 163-184.  
DOI : 10.3917/cdge.036.0163

LOUVEAU Catherine, « Inégalité sur la ligne de départ : femmes, origines sociales, conquête du sport », *CLIO*, 24, 2006, pp. 119-143.

DOI : 10.4000/clio.1877

MESSNER Michael A., DUNCAN Margaret C., COOKY Cheryl, « Silence, Sports Bras, And Wrestling Porn: Women in Televised Sports News and Highlights Shows », *Journal of Sport and Social Issues*, 27, 1, 2003, pp. 38-51.

MOUCHTOURIS Antigone, SISTACH Dominique (dir.), *Discrimination et modernité*, Perpignan, PUP, 2007.

MOORE Laurie Jo, « Psychiatric Contributions to Understanding Racism », *Transcultural Psychiatry*, 37, 2, 2000, pp. 147-183.

DOI : 10.1177/136346150003700201

MOYA Miguel, POESCHL Gabrielle, GLICK Peter, PAEZ Darío, SEDANO Itziar Fernández, « Sexisme, masculinité-féminité et facteurs culturels », *RIPS/IRSP*, 18, 1, 2005, pp. 141-167.

PARK Roberta J., « From "Genteel diversions" to "bruising Peg": active pastimes, exercises and sport for Females in Late 17th-18th Century Europe », in COSTA D. Margaret, GUTHRIE Sharon Ruth (dir.), *Women and Sport, interdisciplinary perspectives*, Champaign, Human Kinetic, 1994, pp. 27-44.

PAUGAM Serge (dir.), *L'Exclusion, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1996.

REBZANI Mohammed, *Des jeunes dans la discrimination*, Paris, PUF, 2002.

ROSOL Nathalie, « Une participation contrôlée des Françaises aux épreuves d'athlétisme », in TERRET Thierry (dir.), *Sport et genre. La conquête d'une citadelle masculine*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 37-56.

SHAW Sally M., FRISBY Wendy, « Can Gender Equity Be More Equitable? Promoting an Alternative Frame for Sport Management Research, Education, and Practice », *Journal of Sport Management*, 20, 2006, pp. 483-509.

SCHECTER Stephen, PAQUET Bernard, « Inclusion et exclusion à l'aune de la sociologie luhmannienne : l'exemple de la pauvreté au Canada », *Sociologie & Sociétés*, 32, 2, 2000, pp. 212-233.

DOI : 10.7202/001687ar

SCHNAPPER Dominique, *L'Épreuve du chômage*, Paris, Gallimard, 1981.

SCHNAPPER Dominique, « Ségrégation », in BOUDON Raymond, BESNARD Philippe, CHERKAOUI Mohamed, LECUYER Bernard-Pierre (dir.), *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse, 1990, pp. 177-178.

SCRATON Sheila, CAUDWELL Jayne, HOLLAND Samantha, « "Bend It like Patel". Centring "Race", Ethnicity and Gender in Feminist Analysis of Women's Football in England », *International Review for the Sociology of Sport*, 40, 1, 2005, pp. 71-88.

DOI : 10.1177/1012690205052169

SHEARD Kenneth, DUNNING Eric, « The Rugby Football Club as a Type of Male Preserve : Some Sociological Notes », *International Review of Sport Sociology*, 3, 5, 1973, pp. 5-24.

TERRET Thierry, « Sport et masculinité : une revue de questions », *STAPS*, 66, 2004, pp. 209-225.

DOI : 10.3917/sta.066.0209

TERRET Thierry, LIOTARD Philippe (dir.), *Sport et genre. Excellence féminine et masculinité hégémonique*, Paris, L'Harmattan, 2005.

WALSETH Kristin, FASTING Kari, « Sport as a Means of Integrating Minority Women », *Sport in Society*, 7, 1, 2004, pp. 109-129.

DOI : 10.1080/1461098042000220218

WEMMERS Jo Anne, *Introduction à la victimologie*, Montréal, PUM, 2003.

---

## Notes

1 Notre recherche a reçu le soutien financier de l'ANR-08-VULN-001-PRAS-GEVU qui focalise précisément sur les vulnérabilités liées au genre dans les sports.

2 Recensement réalisé auprès des fédérations sportives agréées (ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative – Mission statistique).

3 Traduction personnelle.

4 Les dessins d'enfants constituaient à proprement parler la pré-enquête : le protocole consistait à demander à des élèves de CM2 de dessiner un footballeur et une footballeuse (sur une feuille A4, sans utilisation de peinture), sans autre consigne particulière. Les élèves sont issus des 90 écoles de la métropole rennaise : le quota respecté est la répartition intra-muros et extra-muros qui correspond, également, grosso modo à la répartition globale de la population telle qu'elle a été recensée par l'INSEE (1999), les classes étant ensuite tirées au hasard.

5 Inscrit dans une bulle de type bande-dessinée.

6 L'exception notable est constituée par les Etats-Unis où le *soccer* (football) est largement féminin, dans la mesure où le football valorisé est le football américain, dont les règles et les modalités de pratique diffèrent sensiblement.

7 Enquête conjointe avec l'action « Graines de supporter » dirigée par la compagnie théâtrale *Le Trimaran* depuis 2007. Après la région PACA, la Bretagne, l'Alsace et l'Aquitaine sont les terrains choisis pour proposer ces actions visant à éduquer et prévenir les violences sexistes, racistes et homophobes.

8 Dans un précédent ouvrage, nous indiquions que le chemin à parcourir vers la parité était mesurable à l'aune de la perte du caractère péjoratif de ce type de rôles sportifs : entraîneuse, coureuse, sauteuse en hauteur, etc. (Bodin, Héas, 2002).

---

## ***Pour citer cet article***

### *Référence électronique*

Stéphane Héas, Sylvain Ferez, Ronan Kergoat, Dominique Bodin et Luc Robène, « Violences sexistes et sexuelles dans les sports : exemples de l'humour et de l'insulte », *Genre, sexualité & société* [En ligne], 1 | Printemps 2009, mis en ligne le 09 juillet 2009, consulté le 16 janvier 2017. URL : <http://gss.revues.org/287> ; DOI : 10.4000/gss.287

---

## ***Auteurs***

### **Stéphane Héas**

MCU HDR en sociologie  
Université Européenne de Bretagne, Rennes

### **Sylvain Ferez**

MCU en STAPS  
Université Montpellier 1

### **Ronan Kergoat**

Doctorant en Sociologie  
Université Européenne de Bretagne, Rennes

### **Dominique Bodin**

PU  
Université Européenne de Bretagne, Rennes

### **Luc Robène**

PU  
Université Européenne de Bretagne, Rennes

---

## ***Droits d'auteur***



Genre, sexualité et société est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.